Si vous avez des difficultés à visualiser cet email, suivez ce lien



Newsletter n°94 - Janvier 2024

ACCUEIL

NOTRE VISION

NOS TRAVAUX

ACTUALITES

Le mot du Président

Soyons vigilants à ne pas jouer avec le feu avec les taxes sur l'énergie : une résurgence de la crise des « gilets jaunes » n'est pas impossible et ce serait une mauvaise nouvelle pour notre pays.

Après une augmentation de 15%, puis de 10% en 2023, les prix de l'électricité pourraient à nouveau grimper de 10% au 1er février et ce serait uniquement dû à une hausse de taxes puisque la CRE (Commission de Régulation de l'Energie) vient de préconiser, quant à elle, une légère baisse de 0,35 % du tarif moyen Hors Taxe.

Dans le même temps un décret du 29 décembre dernier, en pleine trêve des confiseurs, augmente fortement une taxe sur le gaz (droit d'accise). On peut se demander si les pouvoirs publics ont bien pris la mesure des conséquences politiques de toutes ces augmentations, alors même que le pouvoir d'achat des ménages et la compétitivité des entreprises sont toujours mis à rude épreuve.

Ces fortes augmentations de taxes et de prélèvements sur l'énergie, couplées à la crise du secteur du logement, forment un cocktail explosif qui rend possible une résurgence de mouvements sociaux contestataires. La fiscalité doit aussi être incitative et nous devrions plutôt réduire les taxes sur les énergies vertes, en diminuant par exemple la TVA pour les consommateurs de gaz verts qui font le choix vertueux d'un contrat à plus de 50% de biogaz.

Continuons par ailleurs de lutter contre la précarité énergétique en baissant les consommations (sobriété, efficacité énergétique, rénovation des bâtiments, ...) et donc les factures tout en développant les capacités de production et les infrastructures de réseau qui favorisent la sécurité d'approvisionnement du pays et qui permettent l'alliance vertueuse des électrons décarbonés et des gaz verts, stockables et produits localement.



Jean-Charles COLAS-ROY Président de Coénove

Le saviez-vous?

Dans un logement qualifié de "passoires thermiques", un ménage qui rencontre une panne avec son système de chauffage peut être dans l'impossibilité de mettre en œuvre suffisamment rapidement le

about:blank 1/5

parcours "rénovation d'ampleur", il est donc important de soutenir les solutions de décarbonation de l'équipement, qui restent compatibles avec l'isolation ultérieure du logement.

Les systèmes hybrides tels que la PAC hybride et les systèmes solaire combinés gaz, ainsi que la chaudière THPE utilisant des gaz verts ont l'avantage de pouvoir s'adapter à l'isolation progressive du bâtiment, sans conséquence sur la performance, le confort, la durée de vie et sans surcoût pour l'utilisateur.

Nos actualités



Meilleurs voeux de la part de toute l'équipe Coénove

"Renforçons ensemble nos actions, en tirant parti des innovations du secteur du bâtiment et des atouts des gaz verts, pour un cercle vertueux qui valorise l'énergie des territoires."

Meilleurs voeux de bonheur, santé et réussite dans la conduite de vos nombreux projets tant professionnels que personnels!

Consultation publique sur la SFEC : la contribution de Coénove

Engagée depuis le début des travaux de la SFEC en octobre 2021, Coénove a souhaité contribuer à cette consultation pour exprimer ses propositions sur les 5 grands objectifs proposés pour la PPE :

- Objectif 1 : Baisser nos consommations énergétiques
- Objectif 2 : Accroître la production d'énergie décarbonée
- Objectif 3 : Adapter les réseaux
- Objectif 4 : Garantir notre sécurité
- d'approvisionnement
- Objectif 5 : Préserver le pouvoir d'achat et la compétitivité

Retrouvez ici les propositions de Coénove





Changement à la présidence du Conseil Scientifique et Technique de Coénove

Après 10 années passées au sein de l'Association sur diverses missions d'appui et de conseil, Thierry Rocque laisse sa fonction de Président du CST de Coénove à Emmanuel Khan, en poste depuis novembre 2023. Parce que Coénove souhaite porter des positions étayées, son Comité Scientifique et Technique composé des membres de Coénove, se réunit tous les 15 jours pour mener différents travaux d'études et définir les postures de l'association sur les

Un chaleureux merci à Thierry Rocque de la part de tous les membres !

consultations publiques et autres contributions.

Redécouvrir l'organisation de Coénove

L'entretien Coénove : Jean-Christophe Repon, Président de la CAPEB

A l'occasion de la lettre ouverte de la CAPEB adressée à la Première Ministre, dans le cadre de la réforme du dispositif MaPrimeRenov' au 1er janvier 2024, le Président Jean-Christophe Repon a accepté de répondre aux questions de Coénove pour nous en dire plus sur le contexte de crise que traverse la filière du bâtiment et les propositions de la CAPEB pour y remédier.

Découvrir l'interview



Coénove s'exprime

Lettre ouverte de la CAPEB à la Première Ministre

Coénove rejoint la CAPEB et un collectif de près de 30 acteurs professionnels de la rénovation énergétique des bâtiments pour adresser une lettre ouverte à la Première Ministre. L'alerte porte sur la révision du dispositif MaPrimeRenov', applicable au 1er janvier 2024, afin de corriger les failles de cette réforme et intégrer des mesures qui permettront de réussir les ambitions de décarbonation des bâtiments.

Coénove soutient particulièrement la demande sur le maintien d'une diversité des choix technologiques de mode de chauffage pour répondre à l'ensemble des situations et préserver le pouvoir d'achat des occupants.

Lire ici la lettre de la CAPEB cosignée par Coénove



Hyvolution Paris du 30 janvier au 1er février 2024 Paris, porte de Versailles

EnerJmeeting Paris le 6 février 2024 au Carrousel du Louvre



30th, 31st JAN & 1st FEB 2024

PARIS EXPO, PORTE DE VERSAILLES - FRANCE







S'inscrire ici

Et retrouvez Coénove à 17h le 30 janvier pour une conférence avec France Hydrogène sur "L'hydrogène dans le bâtiment"

S'inscrire ici avec le code "COENOVE_2024P"

Et retrouvez Coénove à 15h10 pour une conférence avec l'UMGCCP-FFB sur "Gaz verts, chaudières haute performance, hybridation : un panel de solutions pour décarboner le bâtiment et préserver le pouvoir d'achat"

Lu sur les réseaux







"Les nouveaux usages considérés d'ici 2030, notamment le déploiement des pompes à chaleur dans le bâtiment, conduisent à une augmentation de la puissance maximale appelée, la "pointe électrique"." | Communiqué Negawatt

"Les chaudières THPE, un levier de décarbonation efficace" | Bruno Millienne sur Energie Matin

about:blank 4/5

"La science fixe la trajectoire : nous devons sortir du charbon en 2030, sortir du pétrole en 2045 et sortir du gaz en 2050" | Emmanuel Macron dans Le Monde

Pour en découvrir davantage, rejoignez-nous sur coenove.fr!

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, suivez ce lien